

# Cog gwen

# La Dépêche du Plaisancier



Bulletin de l'Association des Plaisanciers de Port Le Goff (APPLG)  
N° 7 (couleur)

Photo Annick Le François

## JANVIER 2014

### Le mot du Président

Fin octobre les bateaux ont quitté leur corps-mort pour rejoindre le « plancher des vaches ». Aussitôt les saisonniers de la mer ont procédé à un contrôle technique en vue de réparations éventuelles. Port Le Goff a retrouvé son aspect naturel, la mer l'a recouvert d'un manteau d'algues brunes au grand bonheur de nos hôtes d'hiver... les bernaches... Les éléments naturels, la mer, le vent, les tempêtes, vont faire le ménage en blanchissant d'écume la côte rocheuse de notre petit port. A chacun sa neige! Nos bateaux retrouveront leurs emplacements dans le port dès le mois de mars ou avril pour les plaisanciers les plus impatients.

En préambule à la saison, une représentation des plaisanciers de Port Le Goff et du Royau, a reçu la délégation de la mairie pour la gestion des ports, à charge pour nous plaisanciers de Port Le Goff de gérer nos 123 corps-morts. Nous devons assurer la partie financière de notre association. Ce mode de fonctionnement par délégation municipale est très important et nous permet de limiter le coût des adhésions, ce qui n'est pas le cas dans d'autres ports où les tarifs sont exorbitants. Cette réunion a été l'occasion d'échanger avec les élus présents sur les projets qui nous préoccupent, à savoir la remise en état de la cale, qui au fil des années s'est dégradée, et il y a urgence pour intervenir. La municipalité l'a bien compris, un bureau d'études a chiffré le coût de l'intervention. Un appel d'offres a été lancé, les travaux ne commenceront qu'à la fin de la saison 2014 en étant optimiste... Sur les directives de Monsieur le Maire, les travaux les plus urgents (marches de l'extrémité de la cale) seront réalisés en régie, par les employés municipaux.

Autre préoccupation et non des moindres, la SECURITE DU PORT. Afin de prévenir toute incivilité, dégradation, vol ou exaction, il nous apparaissait opportun d'implanter un système de vidéo-protection sur le site de Port Le Goff. Pour être efficace, le système mis en place nécessite de répondre à deux critères : la qualité de la captation des images et l'exploitation à posteriori de celles-ci. Nous avons dû établir un important et fastidieux dossier afin d'obtenir l'autorisation de la Commission Départementale de Vidéo-protection. Dans cette démarche nous avons été guidés et conseillés par un gendarme référent sûreté, de la gendarmerie de Saint Briec. Bien défendu, ce projet a été accepté le 14 octobre 2013 par l'organisme précité. Un appel d'offres a été lancé. Le prestataire de service une fois retenu (société Survelec), nous avons opté pour une caméra spécifique permettant la lecture des plaques d'immatriculation et d'une caméra « dôme » pour le balayage du port. Nous espérons que nos efforts pour endiguer les vols seront ainsi récompensés.

La vie du port : Comme chaque année nous avons organisé deux sorties pêche à pied et une soirée grillade au mois de juillet, avec une très forte participation de plaisanciers et d'amis de l'A.P.P.L.G. Cette journée festive sera reconduite le samedi 9 août 2014 en soirée (date à retenir).

Evénement au port : Un plaisancier du port a eu la désagréable surprise de retrouver son bateau disloqué sur les rochers, suite à un bon coup de vent, l'amarrage ayant lâché: énorme perte pour ce plaisancier.

Triste nouvelle avec la disparition brutale de notre ami Jean Claude Tilly au mois de mai. Jean Claude était une figure du port, très apprécié pour sa gentillesse. Une délégation de plaisanciers l'a accompagné vers la dernière demeure qu'il souhaitait... au large de Port Le Goff.

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 13 septembre 2013 avec une forte participation (62 plaisanciers). Quelques petites modifications ont été apportées au conseil d'administration après élections. Jean Pierre Ossent, vice-président, a décidé de lever « les rames ». Merci Jean Pierre pour ta disponibilité et tes bons conseils pour l'association, « En remontant de Port Le Goff notre maison est la première à droite, arrête-toi le plus souvent possible, surtout à la bonne heure !! ». Notre ami Alain Paris rejoint le CA et devient secrétaire adjoint.

Suite à l'augmentation de la redevance des mouillages de Port Le Goff appliquée par l'administration, nous avons légèrement augmenté nos tarifs.

Un chèque de 350 euros a été remis au président de la station S.N.S.M. de Trestel.

Le conseil d'administration a décidé cette année de faire confecturer des polaires avec le même logo que les tee-shirts. Ils seront mis en vente en début d'année.

**Au nom du conseil d'administration, je souhaite à chacun et à chacune d'entre vous, les vœux les plus cordiaux pour une bonne année 2014.**

Le Président Daniel POTIN

**Composition du conseil d'administration après  
l'assemblée générale du 13 septembre 2013**

Président: Daniel Potin

Vice- président: Gérard PESCI

Secrétaire: André-Yves Le Goff

Secrétaire adjoint: Alain PARIS

Trésorier: Jean Paul Vannier

Trésorier adjoint: Jean Claude Olivier

Membres:

François Louis Bothorel, Daniel Coadou, Gilles Le Calvez,  
Jean Pierre Le Gall, Jean Claude Milochau, , Serge Rivoalland

Commission « corps morts »:

Jean Claude Olivier, Serge Rivoalland, Jean Paul Vannier

Webmaster: Jean Pierre Le Gall adjoint: Gérard Pesci

**Bilan financier établi le 30 décembre 2013**

<b>Recettes:</b>	*Cotisations 50 titulaires	3880 €
	* Cotisations 53 locataires	6490 €
	* Cotisations 15 saisonniers	1925 €
	* Cotisations C.M. « du bas »	1160 €
	* Location remorque	370 €
	* Subvention municipale	250 €
	* Recette repas juillet	270,80 €
	* Vente à prix coûtant de 11 tee-shirts	55 €
	* Vente gilets de sauvetage	2508 €
	<b>TOTAL</b>	<b>14305,80 €</b>

<b>Dépenses:</b>	* Travaux divers Port Le Goff (bouées, bites d'amarrage, caméras)	727,79 €
	* Frais de bureau (Tog Gwen, Tél. Internet, tél permanents matériel bureau, diverses fournitures)	437,28 €
	* Frais généraux	11476,89 €
	Dont: redevance CM	8052 €
	Permanents	742,11 €
	Sortie pêche à pied	85,83 €
	Assurances	479,85 €
	A.G. et réceptions diverses	2203,45 €
	Frais annexes	
	* Equipements caméras	1470 €
	* Don SNSM	350 €
	<b>TOTAL</b>	<b>14461,96 €</b>

**Soit solde négatif de 156,16 €**

**TARIFS 2014**

**TITULAIRES**

Droit d'entrée (au-delà de 5 ans d'ancienneté)	110 €
Cotisation annuelle *	90 €

**LOCATAIRES**

A l'année (ancienneté sup. 5 ans)	120 €
A l'année (ancienneté inf. 5 ans)	150 €

**CORPS-MORTS « DU BAS »** 66 € - 21 € de ristourne = 45 €

**LOCATAIRES SAISONNIERS (location à la semaine)**

1 à 4 semaines align="right">40 €

A partir de la 5<sup>ème</sup> semaine align="right">20 €

Forfait 2 mois 220 € + 80 € par mois supplémentaire

**(payable par chèque à la réservation)**

**COTISATION FNPPSF** 12 € (adhérents FNPPSF)

**NOTA:** faire 2 chèques séparés un pour la cotisation et un autre de 12 € pour la FNPPSF. Les 2 chèques sont à libeller à l'ordre de l'APPLG. La cotisation FNPPSF sera reversée globalement à la Fédération

\* La cotisation comprend la taxe versée à l'Etat 66 € en 2013. Le reste concerne l'adhésion à l'APPLG.

**Très important! A lire impérativement**

**A- Pour les membres « titulaires »**, la cotisation sera à régler **avant le 1<sup>er</sup> Mars**. Ceci permettra de faire un point précis sur les CM disponibles à attribuer aux membres « locataires ». Si un membre « titulaire » ne peut pas mettre son bateau cette saison pour diverses raisons, il pourra cependant conserver sa qualité de membre pour une année, dans la limite des conditions stipulées dans le règlement intérieur (article 05). Il ne paiera alors que la part due à l'association pour son fonctionnement (20 €).

**B-Pour les membres « locataires »**, deux cas se présentent :

**1- « Locataire » de plus de 5 ans d'ancienneté (à partir de 6 ans) :**

Il ne sera pas nécessaire de renvoyer l'imprimé de demande de renouvellement (sauf modifications). Dans la mesure du possible, l'emplacement du CM sera le même que pendant la saison précédente. Si toutefois un changement devait intervenir, le sociétaire en serait avisé par courrier début avril.

**2- « Locataire » de moins de 5 ans d'ancienneté:**

Nécessité de renvoyer le document joint au « Tog Gwen » **avant le 1<sup>er</sup> Mars** (ceci jusqu'à ce que l'ancienneté soit de 5 ans révolus).

Pour ces 2 catégories, la commission sera alors en mesure d'organiser la répartition des mouillages. Le tableau définitif pourra être finalisé dès les premiers jours d'avril et consultable dès lors à la « Maison des plaisanciers ». Bien évidemment, il sera toujours possible d'obtenir confirmation de son emplacement, par téléphone, auprès de l'un des membres de la commission mouillages.

Dans tous les cas, la cotisation des « locataires » devra être perçue pour le **1<sup>er</sup> Mai**. Les retardataires dans leur catégorie (titulaires et locataires) seront redevables de 20 € supplémentaires intégralement reversés à la SNSM.

**Rappel:** Conformément à nos statuts et au règlement intérieur (article 05) chaque mouillage ne peut être affecté qu'au seul propriétaire du bateau.

**Mise à jour des fichiers:**

Merci de nous signaler, conformément au règlement intérieur, toute modification survenue depuis la saison dernière.

**COMMUNICATION:** De façon à faciliter toute communication, nous remercions les membres de l'APPLG possédant un accès à internet de bien vouloir nous communiquer leur adresse E- mail. **Pour éviter toute erreur de transcription vous pouvez nous la transmettre à l'adresse suivante :**

andre-yves.le-goff@orange.fr ou sur le site <http://www.applg.org/>

## A tous les plaisanciers, rappel de quelques points importants

### Bouées de mouillage :

A la fin de la saison 2013, en date du 1<sup>er</sup> décembre, nous avons constaté que 23 bouées n'avaient pas été retirées. Les disparitions de bouées deviennent de plus en plus fréquentes (vol, tempêtes, crevaisons...) et représentent un coût non négligeable pour l'association. Si cette négligence perdure il sera nécessaire de répercuter ces frais sur le prix de la cotisation. Comptant sur votre compréhension, **nous demandons à nouveau que chaque plaisancier retire sa bouée en fin de saison.**

### Chaînes :

Les locataires de moins de 5 ans d'ancienneté doivent impérativement, en fin de saison, enlever leur chaîne de mouillage. Chaque année, en effet, selon des demandes et les priorités (locataires résidents ou extérieurs à la commune), la commission corps-morts réétudie l'affectation des emplacements.

Pour éviter tout incident il est important de respecter les longueurs de chaîne préconisées (voir tableau d'affichage ou site web menu: Association/corps-morts). Il est même conseillé de raccourcir ces longueurs de 0,50 m.

### Vitesse dans le port :

Dans la zone portuaire, jusqu'à l'emplacement des CM dits « du bas » (X,Y...) la vitesse est limitée à 3 nœuds.

### Merci de respecter ce règlement

Merci également de respecter et faire respecter les arrêtés municipaux concernant les interdictions de baignade et de stationnement dans le port.

**INFORMATION:** La remorque de l'A.P.P.L.G. est à vendre, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Jean Pierre Le Gall  
Tél: 06 07 86 02 85 ou J.C. Olivier 06 72 62 33 67

Le conseil d'administration

## OPERATION VESTES POLAIRES

Le conseil d'administration propose de commander des vestes polaires (voir bon de commande ci-dessous pour descriptif). Si cette proposition vous intéresse, veuillez remplir (ou photocopier) ce bon qui servira de réservation et permettra de passer une commande groupée. Il est possible de commander selon les différents critères indiqués, panachage possible suivant tailles et coloris, modèle femme ou homme.

**Réponse à envoyer avant le 1er mars 2014**

### Bon de Commande



#### VESTE POLAIRE ZIPPÉE HOMME ou FEMME (modèle plus cintré) 300gr

logo brodé APPLG blanc sur le coeur

QUALITÉ : LAINE POLAIRE 300

ANTIPILL

100% polyester densité accrue Short cut Anti bouloche Bande de propreté au col

Col montant doublé STYLE : CLASSIQUE

Zip injecté ton sur ton 2 poches zippées avec rabat Coupe ajustée Poignets élastiques

Demi-lune au dos Bas de cordon de serrage élastique

TARIF : 20 €

S	M	L	XL	XXL
62/48	64/51	66/54	68/57	70/60

tailles Femme

Nom		
Prénom		
Modèle	Homme	Femme
Taille		
Quantité		
couleur		

XS	S	M	L	XL	XXL	3XL	4XL	5XL
68/56	70/58	72/60	74/63	76/66	78/69	80/72	82/75	84/78

tailles Homme

370 ANTHRACITE	
269 ARMY	
294 CHOCOLAT FONCE	394 CHOCOLAT FONCE
123 CORDE	123 CORDE
318 MARINE	
312 NOIR	318 MARINE
405 ORANGE	
145 ROUGE	312 NOIR
241 ROYAL	145 ROUGE
263 VERT SAPIN	
712 VIOLET FONCE	712 VIOLET FONCE

couleurs homme

couleurs Femme

tailles : longueur et largeur à plat

## Du vécu...

### Irlande : une pêche extraordinaire

Mi-septembre 2013, mon épouse et moi-même embarquons avec 2 autres couples d'amis sur le ferry « Pont-Aven » de la Brittany-Ferries, destination Irlande. Nous partons pour un séjour de 2 semaines avec au programme balades, visites, et surtout pêche, à pied et en bateau. Nous débarquons à Cork et après deux heures de route nous atteignons notre gîte aux alentours de Dingle. Dingle est une ville côtière avec un port de pêche où se côtoient petites unités locales et armements étrangers, en particulier espagnol. La mascotte de Dingle est un dauphin qui vit dans la baie. Des navettes pour touristes permettent d'ailleurs de le voir évoluer dans la baie. Mais voilà, comme je vous l'ai précisé, pendant notre séjour nous allons pêcher en bateau. Aussi, un matin, nous embarquons sur notre zodiac et nous nous dirigeons vers notre secteur de pêche habituel. Nous pêchons



le lieu ( jaune et noir ) à la dérive, snack de 200 grammes et on plonge dans les profondeurs à environ 50 / 60 m.

Et voilà que ça titille. Je ferre d'un coup sec, je me mets debout dans le « zod » et je commence à mouliner. Ça tire dans tous les sens mais cela vient. Mes camarades en font autant. Chouette cela va être une bonne sortie! Mais voilà que d'un coup, vers la trentaine de mètres, ça bloque, ça remue toujours au bout mais je n'arrive plus à mouliner. Je coince ma canne entre mes jambes, je tire, elle plie, ça bouge toujours, mais je n'arrive pas à remonter d'un pouce. Je demande à mes camarades si le fond est plus haut et s'il y a des rochers. Un coup d'œil au sondeur, eh bien non! celui-ci indique toujours 60 mètres !

Puis, voilà que d'un coup ça remonte. « Bizarre il y doit avoir du lourd au bout » me suis-je dit. Donc, je mouline à nouveau, ça tire toujours, je remonte , puis à une dizaine de mètres de la surface reblocage ! « Bon Dieu qu'est ce qui se passe? » Je tire toujours sur ma canne, elle plie: J'ai un mal de chien à mouliner, mais j'arrive quand même à gagner un petit peu : mètre par mètre. Puis d'un coup on voit une masse sombre dériver à côté du bateau à 4 /5 mètres de profondeur. « Une pochée d'algues » me dit un de mes camarades. Je n'ai pas le temps de lui répondre que d'un coup ça vient, et à notre grande stupéfaction on voit émerger la tête d'un phoque à 2 mètres du bateau. Celui-ci pousse un

grognement ( de mécontentement sûrement ) puis replonge en passant sous notre zodiac.

Je remonte ma prise à bord, enfin ce qu'il en reste: un lieu jaune de 70 cm environ à qui il manque tout le corps. Le phoque me l'a croqué, il ne reste que la tête, l'arête centrale et la queue ! Notre prédateur, 2/3m de long, 200/300 kg sur la balance, tourne autour du zodiac. Après avoir fait une photo, on décroche le restant du poisson, et avant que notre ami ne saute dans le zodiac pour reprendre sa pitance on la lui jette. Heureusement qu'il n'a pas sauté dans le bateau car sinon à ce jour, nous aurions amélioré l'ordinaire des crustacés du secteur.

Quelle pêche cela aurait été, si j'avais ferré le phoque! car pour du gros, cela aurait été du gros!



*François Louis Bothorel*